

Portrait social

des caf en Île-de-France



En Île-de-France, au 30 juin 2023, 6 157 300 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la caf, soit 50 % de la population totale. Sur le territoire régional, ce taux varie de 40,5 % à Paris à 59 % en Seine-Saint-Denis.

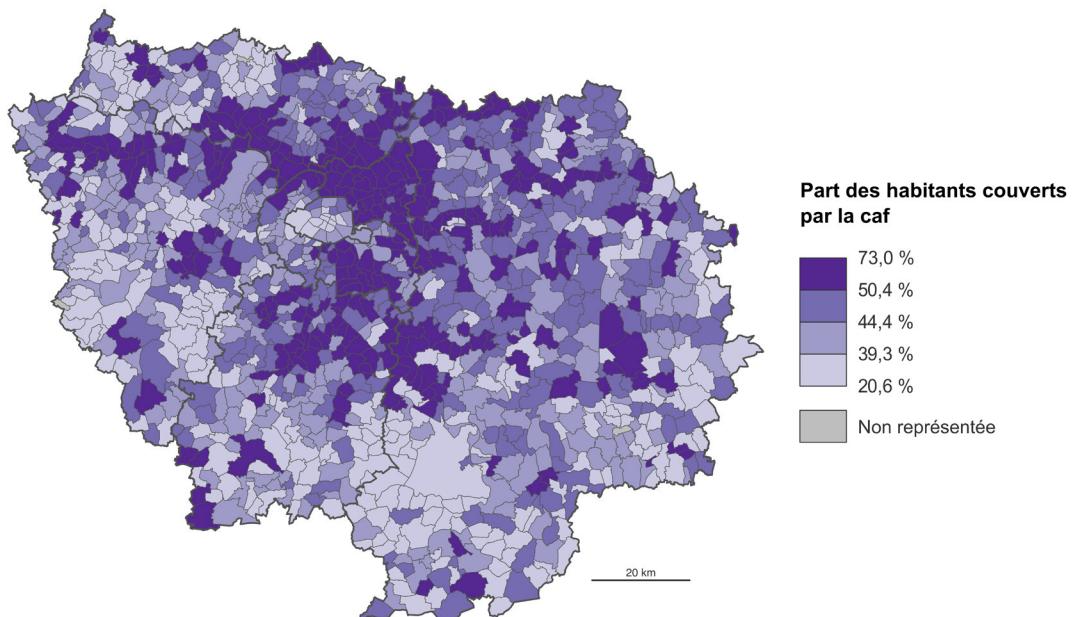
La population allocataire de la région présente un profil plus familial que celle de l'ensemble de la France (53 % de foyers avec enfant(s) à charge contre 49 % en France métropolitaine et 44 % de personnes isolées contre 47 % en France métropolitaine).

Parmi les foyers allocataires, 140 700 ont le statut d'étudiant, soit 6 % de l'ensemble des foyers couverts par la caf en Île-de-France.

Les aides versées par la caf visent à soutenir le niveau de vie des foyers et à réduire les inégalités de revenu. Dans la région, 15 % des foyers allocataires ont des ressources dépendant en totalité des prestations versées par la caf ; ce taux va de 10 % dans les Yvelines à 22 % en Seine-Saint-Denis.

Au total, **806 600 foyers allocataires franciliens vivent sous le seuil de bas revenus**, soit 1 253 € par unité de consommation et par mois en 2023. Ces foyers abritent plus de **885 700 enfants**.

Taux de couverture de la population par la caf



Sources : Caf 30/06/2023 ; Insee RP 2021 ; IGN Geofla 2.0.2022.

Note : les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire ne sont pas pris en compte.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Les caf en Île-de-France



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



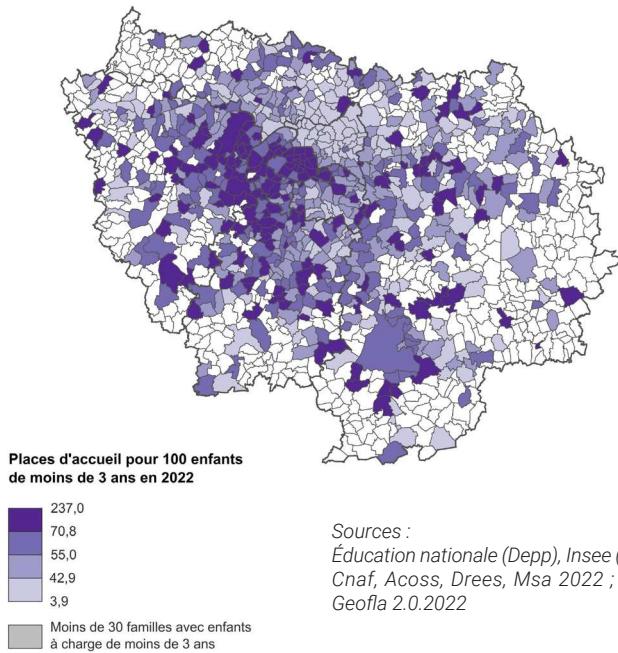
Zoom Modes d'accueil



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022

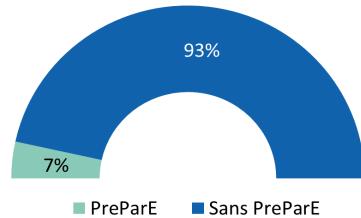


Les caf d'Île-de-France soutiennent l'offre d'accueil des jeunes enfants à travers le financement des équipements d'accueil (aides à l'investissement et prestations de service au titre du fonctionnement de la structure) et le versement de prestations individuelles aux familles (complément de mode de garde).

L'objectif est d'apporter une solution en termes de mode d'accueil à près de 492 300 enfants de moins de 3 ans.

En 2022, avec un total de 275 500 places, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant en Île-de-France s'élève à 56 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Ce taux de couverture varie fortement selon les départements : de 35 % en Seine-Saint-Denis à 78 % à Paris. Par ailleurs, avec près de 164 600 places, l'offre au titre de l'accueil collectif représente la majorité des places disponibles dans la région (60 % de l'offre d'accueil).

Enfants à charge d'allocataires couverts par la prestation PreParE



Source : Caf 30/06/2023

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) apporte un soutien aux parents souhaitant interrompre leur activité pour garder leur(s) jeune(s) enfant(s).

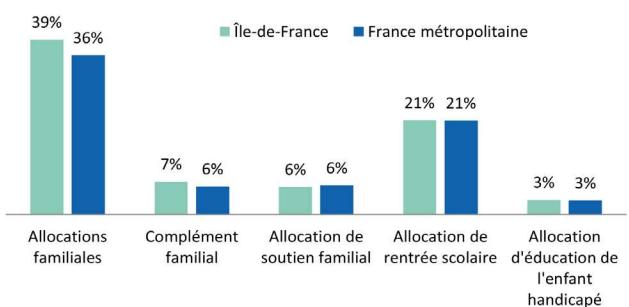
En Île-de-France, le nombre d'enfants bénéficiaires de cette offre s'élève à 27 700.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des prestations



Source : Caf 30/06/2023

La caf contribue aux charges des familles par le versement de diverses prestations destinées à l'éducation et l'entretien des enfants :

- 39 % des foyers allocataires franciliens bénéficient des allocations familiales (versées à partir du deuxième enfant) et 7 % perçoivent un complément familial (pour les familles de 3 enfants ou plus dont les ressources sont modestes),
- 21 % reçoivent l'allocation de rentrée scolaire (pour les enfants âgés de 6 à 18 ans),
- 6 % perçoivent l'allocation de soutien familial, destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à leur enfant handicapé de moins de 20 ans.

Les structures financées en 2023



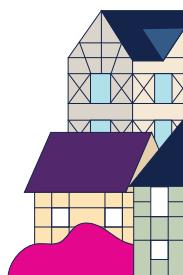
Source : Caf 2023

La caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité auprès de ses partenaires, notamment en finançant des actions permettant aux parents de construire leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_com

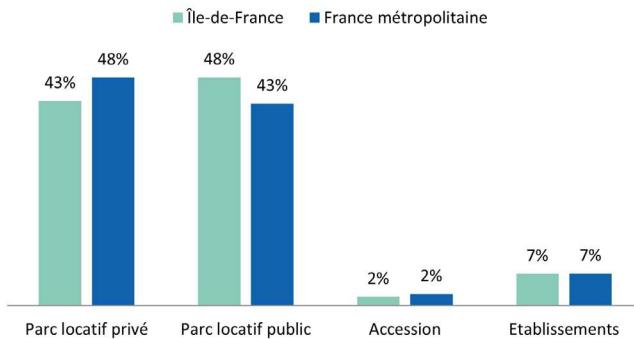




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

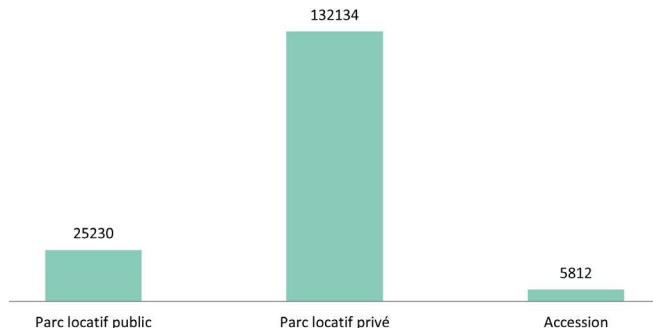


Source : Caf 30/06/2023

Au mois de juin 2023, près de **989 400 foyers franciliens reçoivent une aide personnelle au logement de la caf**. Cela représente 2 077 600 personnes, soit 17 % de la population totale de la région.

L'Île-de-France se caractérise par une plus forte proportion de bénéficiaires d'une aide personnelle au logement résidant dans le parc locatif public (48 % contre 42 % en France métropolitaine).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus aux dépenses de logement



Source : Caf 30/06/2023

Après perception des aides personnelles au logement, près de **163 200 foyers franciliens bénéficiant de ces prestations consacrent au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer (ou de leur mensualité d'emprunt) et des charges**.

La nature du parc de logement se révèle un facteur essentiel : parmi eux, **132 100** foyers résident dans le parc locatif privé, qui présente des loyers plus élevés.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante.

Cette mission se traduit par le versement du revenu de solidarité active à plus de **349 500** foyers sur le territoire francilien.

De plus, près de **173 100 personnes** en situation de handicap et ayant des ressources faibles ou nulles **sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. Parmi ces bénéficiaires, 61 % perçoivent l'Aah à taux plein, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autre revenu.

Enfin, près de **695 100 foyers allocataires bénéficient de la prime d'activité en Île-de-France** en juin 2023. Ce dispositif, lancé en 2016 dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes dès l'âge de 18 ans, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Le cumul du Rsa et de la prime d'activité concerne plus de 63 500 allocataires, au titre de l'incitation à la reprise d'une activité.

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

349 500
BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

19 %
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

61 %
SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

10 %
SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORIZATION ISOLEMENT*

*Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré à la suite de l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_f/



ZOOM



Les caractéristiques des enfants de moins de 3 ans selon leur mode d'accueil

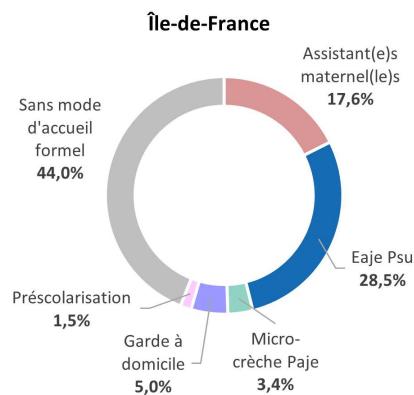
D'après le recensement 2022, en Île-de-France, 492 300 enfants ont moins de 3 ans. Ce nombre tend à baisser (-6,0 % au cours des quatre dernières années) et cette diminution est plus rapide qu'au niveau national (-5,0 % en France métropolitaine).

En 2023, près de **405 100 enfants de moins de 3 ans vivent au sein des familles allocataires franciliennes**. **18,4 % appartiennent à une famille monoparentale** alors qu'ils sont 16,8 % en France métropolitaine. Par ailleurs, **30,4 % vivent sous le seuil de bas revenus** (contre 28,7 % en France métropolitaine). Enfin, 0,4 % bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (tout comme en France métropolitaine). Au cours des quatre dernières années, la part des enfants vivant dans une famille monoparentale a augmenté de 2,0 points et celle des enfants vivant sous le seuil de bas revenus de 2,8 points.

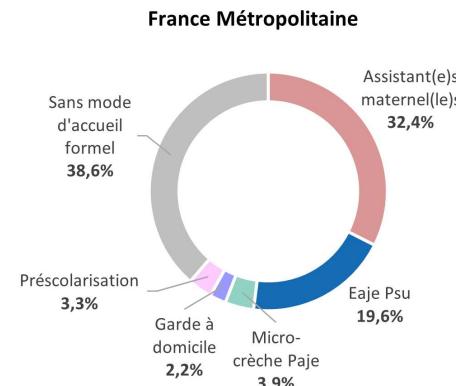
Offre

Les différentes solutions d'accueil permettent de couvrir 56 % des enfants de moins de 3 ans en Île-de-France. Ce taux de couverture est inférieur à celui observé en France métropolitaine (61 %).

Les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) bénéficiant de la Prestation de service unique (Psu) couvrent 28,5 % des enfants de 0 à 2 ans révolus dans la région. Ce taux de couverture est le plus élevé des différents modes d'accueil. Il est également nettement supérieur à celui de la France métropolitaine (19,6 %).



En seconde position, **l'offre des assistants maternels couvre 18 % des jeunes enfants du département** (ce taux de couverture est près de deux fois moins élevé que celui de la France métropolitaine). Enfin, la garde à domicile, les micro-crèches Paje, et la préscolarisation constituent les autres composantes de l'offre d'accueil et bénéficient à un peu moins de 10 % des moins de 3 ans dans la région.

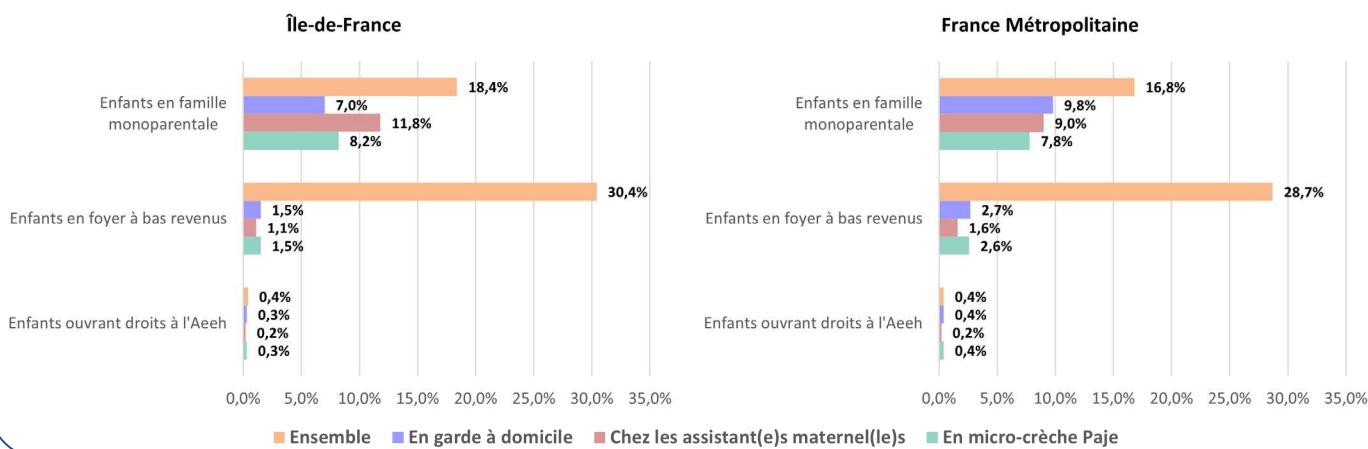


Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (RP), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2022

Usage

Le profil des enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires diffère selon le mode d'accueil utilisé. En Île-de-France, **les enfants de famille monoparentale sont sous-représentés en garde à domicile, chez les assistants maternels et en micro-crèches Paje.** Cela laisse supposer une surreprésentation de ces profils parmi

les enfants à charge d'allocataires sans mode de garde ou en Eaje Psu, pour lesquels l'information n'est pas directement disponible. En garde à domicile, chez les assistants maternels et en micro-crèches Paje, **la sous-représentation des enfants vivant dans des foyers allocataires à bas revenus est encore plus marquée**



Source : Caf en Île-de-France 30/06/2023 (FR6).

Champ : ensemble des enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires, en Île-de-France et en France métropolitaine.

Note de lecture : en Île-de-France, parmi l'ensemble des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille allocataire, 18,4 % appartiennent à une famille monoparentale, tandis qu'ils sont 11,8 % parmi les enfants accueillis chez les assistants maternels.

Contact : Ctrad
ctrad@caf94.caf.fr